

Discours

Discours d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la célébration des 10 ans de la *Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité* et de la mission *Vivre ensemble* au Palais de Tokyo, jeudi 9 janvier 2014.



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC

Monsieur le président du Palais de Tokyo qui nous fait l'amitié de nous accueillir aujourd'hui, cher Jean de Loisy,
Madame la présidente d'Universcience, chère Claudie Haigneré,
Mesdames et messieurs les présidentes et présidents d'EP, et tout particulièrement Jean-François Hebert, qui présida le premier à la mise en œuvre de ces missions,
Mesdames et messieurs les acteurs du champ social et tous les représentants d'associations de personnes handicapées,
Mesdames et messieurs, chers amis,

C'est pour moi un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour fêter ensemble le travail remarquable de « RECA » et de « Vivre Ensemble » qui, depuis 10 ans maintenant, portent haut l'ambition culturelle et démocratique de notre pays.

Cet anniversaire est aussi pour moi l'occasion de saluer la très forte mobilisation autour de ces deux missions qui, depuis leur création en 2003 par le ministère de la Culture et de la Communication, mettent en œuvre quotidiennement un projet culturel qui réalise les principes de liberté, de justice sociale et de fraternité au cœur de notre démocratie.

Je veux aujourd'hui féliciter chaleureusement tous les membres actifs de ces deux missions, tous les établissements publics partenaires ainsi que toutes les associations représentatives des personnes handicapées et tous les acteurs du champ social mobilisés ensemble au service de l'inclusion et de la cohésion sociale.

Je salue Universcience pour son rôle de pilote et de coordination et tout particulièrement Jean-François Hebert et Claudie Haigneré qui, l'un à l'origine du développement ces missions, l'autre dans leur mise en œuvre actuelle, ont contribué, avec leurs équipes, au succès de RECA et de Vivre Ensemble.

Ces deux missions qui nous rassemblent aujourd'hui contribuent depuis 10 ans à replacer la culture au cœur du pacte républicain. Afin que pour chacun de nos concitoyens la culture soit véritablement un espace intérieur de rencontre avec l'autre. Qu'elle soit un vecteur d'émancipation, d'épanouissement et de liberté par lequel chacun participe pleinement à la vie de notre société. Pour retrouver le sens du collectif et du vivre ensemble.

Elles ont la particularité de fédérer des établissements de tous les champs de la culture : musées, établissements de la culture scientifique et technique, du spectacle vivant dans une action conjointe et coordonnée autour de l'objectif commun d'accès à la culture. Grâce à la mobilisation de tous, vous avez su ces dernières années transformer en profondeur votre connaissance, votre appréhension, votre perception, vos modalités de travail avec ces publics. Vous avez su partager vos expériences et surtout, vous avez su véritablement « coconstruire » avec l'ensemble des interlocuteurs. Cette démarche fédérative et collective fait d'ailleurs école dans certaines régions et j'en suis heureuse et fière.

Ce qui est remarquable dans le travail accompli depuis 10 ans par les missions RECA et Vivre Ensemble, c'est précisément cette volonté d'inclusion, cette ambition de ne pas créer de nouvelles ségrégations en favorisant l'émancipation de ceux de nos concitoyens qui sont les plus éloignés a priori de l'accès à la culture, en raison de leur handicap ou de leur condition sociale. Le désir de construire ensemble, dans une même énergie collective, une société où les personnes en situation de handicap comme celles qui souffrent d'exclusion retrouvent toute leur place grâce à la culture.

Ces missions ont été véritablement pionnières dans la mise en œuvre de ce beau projet culturel et démocratique qui tend à la participation pleine et active de tous les citoyens à la vie culturelle de notre pays. Cette ambition, elle est aussi au cœur de mon grand projet d'éducation artistique et culturelle qui touche chaque jeune, quel qu'il soit et où qu'il se trouve sur notre territoire.

Fêter les 10 ans de ces deux missions pionnières, c'est célébrer leur remarquable bilan. 10 ans après qu'ait été affirmée la volonté du ministère de la culture de faire progresser la « tolérance, le respect des différences et le désir de vivre ensemble » où en sommes-nous ?

Tout d'abord, je tiens à saluer la mise en commun des énergies et des projets, le partage, l'échange et la diffusion des pratiques et des contenus culturels pour mieux répondre aux attentes et aux besoins. C'est un des grands succès de ces deux missions.

Le travail de coopération, la mutualisation des ressources et des contacts, la mise en commun des idées, des expériences et des énergies ont contribué à faire de l'action de ces missions des références.

Ensuite, je souhaite souligner le remarquable travail accompli dans la formation et l'accompagnement des acteurs du champ social ou du handicap pour être au plus près des publics et toucher un plus grand nombre de nos concitoyens. Je pense notamment à la Charte d'accueil des publics du champ social qui s'appuie sur les compétences et l'expérience des acteurs du champ social, qu'ils soient issus des réseaux d'éducation populaire, d'ONG, d'associations de lutte contre l'exclusion et la précarité, de centres sociaux, de services de protection judiciaire de la jeunesse ou de la Ville et bien d'autres. En identifiant ainsi des relais parmi les représentants du champ social, elle permet aux établissements culturels partenaires de créer des conditions de visite adaptées à tous les publics.

Enfin, je voudrais mettre en avant le regard neuf que ces deux missions ont contribué à faire émerger dans notre société. Grâce à 10 années de mobilisation au service de ces deux missions, le regard de la société et du monde de la culture s'est progressivement transformé : aujourd'hui il est impensable que certains de nos concitoyens, parce qu'ils sont géographiquement, socialement, physiquement éloignés de la culture, puissent en être privés. Aujourd'hui, il est impensable d'autoriser que les institutions culturelles puissent se rendre complices de l'apparition de nouvelles frontières ou de nouvelles ségrégations culturelles.

C'est pour cela qu'à la culture pour chacun, nous avons ensemble préféré la culture pour tous et avec tous. Et c'est pour poursuivre ce mouvement que vous incarnez, que j'ai voulu porter un certain nombre d'avancées depuis mon arrivée rue de Valois :

- concernant le champ social, j'ai signé des conventions pluriannuelles d'objectifs pour 2012-2014 avec 8 associations nationales de solidarités afin de développer une politique concertée à destination des personnes en situation de précarité ou d'exclusion

- concernant la question du handicap, vous le savez, le Président de la République a voulu en faire une ambition nationale qui irrigue chacune de nos politiques publiques. Le ministère de la Culture est extrêmement mobilisé autour de ces enjeux : le 14 janvier prochain lors de la Commission Nationale Culture Handicap, je présenterai, aux côtés de Marie-Arlette Carlotti, les avancées et les objectifs de notre action pour faire des personnes en situation de handicap de véritables acteurs de la culture.

Nous l'avons vu, le travail accompli est remarquable. Mais il reste encore beaucoup à faire. Nous devons poursuivre nos efforts et continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs, car c'est par là que passe la réussite de notre action.

Il nous faut aussi nous saisir des enjeux de la société d'aujourd'hui et de demain. Je pense tout particulièrement au numérique. Aujourd'hui, il nous faut mobiliser toutes les possibilités offertes par le numérique au service de nos politiques culturelles, en particulier celles qui favorisent l'accès de tous à la culture.

Le numérique a profondément transformé la diffusion et l'accès à l'art et à l'offre culturelle, il a aussi révolutionné les pratiques et les usages. Nous devons en faire un outil au service d'un plus large accès à la culture et d'une pratique culturelle au plus près de nos concitoyens. Cependant, il peut aussi créer de très grandes inégalités dans la maîtrise et l'accès aux outils et générer ainsi de nouvelles fractures. C'est le rôle de l'Etat, et des missions RECA et Vivre Ensemble de s'assurer que le numérique soit un outil au service d'un accès et d'une pratique plus largement ouverts à tous.

Il est de notre devoir de faire en sorte que le numérique, au lieu de reconstruire virtuellement les murs que ces deux missions ont inlassablement démolis pierre par pierre depuis 10 ans, contribue plutôt à les faire voler en éclats.

C'est l'ambition qui doit nous animer collectivement pour permettre au travail remarquable accompli ces 10 dernières années d'être pleinement aux prises avec les enjeux de notre société.

Je vous remercie.